

Mairie de Couture d'Argenson

9 Rue de l'Eglise

79110 COUTURE D'ARGENSON

☎ : 05.49.07.87.22

Mail : mairie-couture-argenson@paysmellois.org

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Votants : 8

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Couture d'Argenson, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr Eric RACINE, Maire.

Date de la convocation : 17 mars 2022

Présents : Mr RACINE Eric, Mme BABIN Catherine, Mr THINON Philippe, Mr KONATE Amadou, Mr BOUREAU Jean-François, Mme BIRET-CHAUSSAT Anne, Mr GEOFFROY André, Mr JACCARD Claude.

Absents : Mme BEAUBEAU Adeline, Mr OLIVET Fabien.

Secrétaire de séance : Mme BIRET CHAUSSAT Anne.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement.

OBJET : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021

Après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2021 suivants :

- Commune,
- Maison de santé,
- Lotissement,

Établis par :

Mr PECHARD Franck,

Trésorier de Melle,

Et après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE** les comptes tels que présentés.

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 – CHAUFFERIE BOIS

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2021 suivant :

- Chaufferie bois,

Établi par :

Mr PECHARD Franck,

Trésorier de Melle,

Et après en avoir délibéré, le conseil d'exploitation **APPROUVE** le compte tel que présenté.

OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2021 suivants :

- Commune,
- Maison de santé,
- Lotissement,

Établis par :

La commune de Couture d'Argenson,

Et après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE** les comptes administratifs tels que présentés.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - CHAUFFERIE BOIS

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2021 suivant :

- Chaufferie bois,

Établi par :

La commune de Couture d'Argenson,

Et après en avoir délibéré, le conseil d'exploitation **APPROUVE** le compte administratif tel que présenté.

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu les projets de budget principal, les budgets annexes (Maison de santé, lotissement) et pour l'exercice 2022 transmis au conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'adopter les budgets primitifs 2022 (commune, maison de santé, lotissement) de la commune de COUTURE D'ARGENSON, arrêtés et équilibrés en dépenses et en recettes.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – CHAUFFERIE BOIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget chaufferie bois à autonomie financière et pour l'exercice 2022 transmis au conseil d'exploitation,

Après en avoir délibéré, le conseil d'exploitation, à l'unanimité,

- Décide d'adopter le budget primitif 2022 de la chaufferie bois à autonomie financière, arrêtés et équilibrés en dépenses et en recettes.

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil municipal vote les subventions de l'année 2022.

Elles se résument dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
APE Couture d'Argenson	400.00 €
Association ADMR	100.00 €
ACCA Couture d'Argenson	200.00 €
Foyer Rural Couture d'Argenson	150.00 €
FDACR Couture d'Argenson	250.00 €
ARBRE	120.00 €
CLUB DU 3 ^{ème} AGE Couture d'Argenson	400.00 €
Restaurant du Cœur	150.00 €
Amicale des donneurs du sang Chef-Boutonne	100.00 €
Hôpital de Ruffec	100.00 €
SPA	130.00 €
TOTAL	2 100.00 €

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT CHAUFFERIE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 34 224,57€
Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : -1 360,15€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -3 807,54€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 2 356,06€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00€
En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 995,91€

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -57 712,76€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 41 017,08€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 50 372,38€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 64 108,01€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 1 625,42€
En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 8 965,80€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 8 965,80€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 96 159,29€

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -5 315,62€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 0,00€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 1,60€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 0,00€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00€
En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 5 314,02€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0,00€

ANNEXE

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT MAISON DE SANTE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -3 350,39€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 1 214,02€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 4 222,36€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 1 633,34€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00€
En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 2 847,36€

OBJET : BUREAUX DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL 2022

Président : RACINE Eric

Secrétaire : BABIN Catherine

1^{ER} tour du 10 avril 2022 :

8h à 10h45	THINON Philippe	KONATE Amadou
10h45 à 13h30	BOUREAU Jean-François	JACCARD Claude
13h30 à 16h15	BIRET CHAUSSAT Anne	BABIN Catherine
16h15 à 19h	BEAUBEAU Adeline	LIUZZI Joachim

1^{ER} tour du 24 avril 2022 :

8h à 10h45	OLIVET Fabien	BOUREAU Jean-François
10h45 à 13h30	BABIN Catherine	GEOFFROY André
13h30 à 16h15	THINON Philippe	BIRET CHAUSSAT Anne
16h15 à 19h	KONATE Amadou	JACCARD Claude

A Couture d'Argenson le 22 mars 2022

Le Maire, Eric RACINE

